



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1439

24 avril 2020

- **Santé et Environnement : Alerte sur les menaces du passage probable d'un puissant cyclone pendant la crise de Covid-19 en Haïti**
- **Covid-19 : Vives préoccupations par rapport à la mauvaise gestion globale, y compris des fonds engagés**
- **L'état d'urgence sanitaire, prolongé jusqu'au mardi 19 mai 2020**
- **Des organismes de Droits Humains dénoncent la complicité et le laxisme des autorités dans la situation de terreur armée au sud de la capitale**

>> Santé et Environnement : Alerte sur les menaces du passage probable d'un puissant cyclone pendant la crise de Covid-19 en Haïti

Pendant la pandémie « il est probable qu'un puissant cyclone traverse le pays, cette année, comme c'est le cas tous les 4 ans, pendant ces 16 dernières années », a averti le Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural. Le Ministère a fait le choix de faire planter des « tubercules », des aliments racines, pour éviter qu'un cyclone ravage les plantations. Cela devrait permettre de trouver de la nourriture, après le passage éventuel du cyclone. Des mesures ont été adoptées pour éviter que la population meure de faim, dans ce contexte de Covid-19, qui paralyse l'économie mondiale, anticipe le Ministère de l'agriculture. Les transferts d'argent de la diaspora haïtienne sont grandement affectés par la pandémie. Des opérations de nettoyage de terrains recouverts d'herbes sauvages ont été effectuées, pour faciliter des plantations. « C'est une occasion de gérer l'agriculture, d'éviter les spéculations et de rentrer dans une véritable production agricole », estime le Ministère, invitant la population à changer ses habitudes alimentaires. Pourtant, depuis plusieurs semaines, peu après la confirmation, le 19 mars, des 2 premiers cas d'infection, les prix de produits alimentaires (farine, maïs moulu, riz, pois noir et autres haricots, huile

de cuisine, fruits, légumes, épices, oignons, gingembre, etc.) connaissent des hausses variables, dans les marchés publics, sur le territoire national. « Si nous avons eu l'habitude de nous accommoder aux crises, nous ne devrions pas le faire avec cette crise sanitaire », prévient le Ministère de la culture et de la communication. Il appelle les protagonistes politiques à faire des concessions (dont il n'a pas précisé la nature), pour combattre la maladie et sauver le pays. [En plus des personnes hypertendues, diabétiques et obèses, les femmes enceintes figurent aussi parmi les groupes de personnes identifiées comme les plus vulnérables, face à la pandémie de Covid-19,](#) révèle l'obstétricien-gynécologue Grégory Beaugé. 4 personnes sont mortes et 2 autres guéries, parmi 62 cas confirmés en Haïti, sur 642 cas suspects, du 19 mars au 21 avril. Une quatrième personne, qui souffrait d'hypertension artérielle, est décédée, le 21 avril à l'âge de 40 ans, dans le département du Sud-Est. Le département de l'Ouest, où se trouve Port-au-Prince, compte le plus de cas de contamination (37), suivi du Nord-Est, où 8 cas ont été enregistrés. Le 19 avril 2020, pour la première fois, 10 nouveaux cas ont été confirmés d'un coup en Haïti.

>> Covid-19 : Vives préoccupations par rapport à la mauvaise gestion globale, y compris des fonds engagés

Les dirigeants actuels n'ont ni la capacité, ni la

dimension nécessaire, pour bien gérer l'argent qu'ils vont recevoir de la communauté internationale,

prévient le parti politique Organisation du peuple en lutte (OPL). « Les autorités haïtiennes se contentent d'utiliser le Covid-19, pour continuer de détourner les fonds publics. L'État n'a pris aucune disposition pour accompagner les Haïtiens et Haïtiennes. Les transports en commun fonctionnent comme à l'ordinaire. Beaucoup de gens n'ont pas de moyens économiques pour acheter de l'eau et du savon, pour se laver les mains », déplore l'ex-parlementaire Bélizaire Printemps. Saluant la décision des autorités de libérer plusieurs prisonniers en détention préventive prolongée, en vue de limiter le risque de propagation de la pandémie, des organismes de droits humains mettent en garde contre l'élargissement de criminels. L'âge des détenus, leur comorbidité avec le Covid-19, le pourcentage de la peine purgée, le niveau d'insolvabilité, le nombre d'années en détention préventive prolongée sont les critères, retenus par un comité de travail ministériel, pour libérer des détenus. Mais, ceux qui sont accusés de viol, de vol à main armée, de kidnapping, d'enlèvement contre rançons, de trafic de stupéfiants ne devraient pas en faire partie. 2 responsables judiciaires sont suspendus après la libération suspecte de l'ancien député *tèt kale*, Jean Fénel Thanis, arrêté le 5 mars 2019, près de la frontière haïtiano-dominicaine à Malpasse, en possession de 491 kilos de marijuana. L'Unité de lutte contre la corruption (ULCC) s'est autosaisi du dossier de Jean Fénel Thanis, pour des suites administratives. Le régime politique *tèt kale* au pouvoir représente une menace pour la vie de la population, en raison de sa façon de gérer la pandémie de Covid-19, estime le Forum patriotique de Papaye, qui exige des autorités, un renforcement

des infrastructures sanitaires, pour une meilleure prise en charge de toutes les personnes contaminées. « Les autorités seraient-elles en train de planifier une hécatombe » ?, La brusque augmentation du nombre de personnes contaminées par le virus laisse présager le pire, avertit l'Organisation des citoyens pour une nouvelle Haïti (Ocnh), [soulignant combien la capacité du système sanitaire à réaliser les tests de dépistage, est limitée.](#) De son côté, le regroupement « Le Collectif du 4 décembre 2013 » met en garde contre « une utilisation frauduleuse, non justifiée et abusive » des fonds et dons, destinés à juguler la pandémie de Covid-19, en Haïti. « Dans le contexte actuel, la faiblesse des organes de contrôle ouvre grande, la voie au gaspillage et a une dilapidation aussi répugnante que celles vécues ces 10 dernières années », prévient le Collectif du 4 décembre 2013. Il appelle à la mise en place immédiate, d'une structure d'appui aux organes de contrôle desdits fonds et apports divers. Bien des fonds sont déjà engagés pour combattre la pandémie en Haïti : d'abord 18 millions de dollars américains du trésor public, puis 111,6 millions du Fonds monétaire international (FMI) et 13,2 millions de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), sans compter des centaines de millions d'euros réaffectés de l'Union européenne. « Cette nouvelle valse de fonds nous interpelle, et la vigilance de tout citoyen devient de rigueur ». [Le Collectif du 4 décembre 2013 propose une structure de 9 membres, formée de personnalités crédibles, pour se charger de cette mission de contrôle sur ces fonds.](#)

>> L'état d'urgence sanitaire, prolongé jusqu'au mardi 19 mai 2020

Il reste encore beaucoup de travail à faire, estime le chef du gouvernement Joseph Jouthe, promettant de tenir compte des conseils et critiques, depuis la déclaration de l'état d'urgence sanitaire le 19 mars, après la confirmation des 2 premiers cas d'infection au Covid-19. Depuis un mois, l'opinion publique s'interroge sur l'application effective de mesures sanitaires spéciales, dans cette période de crise sanitaire. En plus d'amoncellement d'immondices dans les villes, y compris dans la capitale, les gestes barrières, comme la distance d'au moins 1,50 m entre personnes, le port de masques de protection, sont ignorés par beaucoup d'habitants. Le 20 avril, la distance physique requise n'était pas respectée entre les ouvrières et ouvriers, qui allaient à la Compagnie de développement industriel (Codevi), une zone franche de Ouanaminthe (Nord-Est d'Haïti, sur la frontière commune avec Dajabón en République Dominicaine). [Dans cette période de crise sanitaire, la réouverture des usines décidée par le gouvernement de fato de Joseph Jouthe, ce lundi 20 avril, pour des raisons strictement économiques, suscite l'inquiétude de syndicats et d'organismes de droits humains, mais aussi et surtout des personnels soignants, qui craignent une propagation du virus de Covid-19.](#)

>> Des organismes de Droits Humains dénoncent la complicité et le laxisme des autorités dans la situation de terreur armée au sud de la capitale

« Cette situation a dégénéré suite à la distribution d'argent et de nourriture du Fonds d'assistance économique et sociale (FAES) et du Service national de gestion des résidus solides (SNGRS) à deux gangs bénéficiant du support du pouvoir en place ». [Dans de pareilles situations, les plus vulnérables restent les femmes et les enfants, alerte le Réseau national de défense de Droits Humains](#)